



SPÉCIFICITÉS C.A.S DE METZ EDF

DEMANDE DE PARTICIPATION CULTURELLE 2023

Pour tous les ouvrants-droit et ayants-droit.
Prenez des cours de musique, de peinture, ...

➔ **Montant de l'aide :**

Le montant de l'aide a été fixé à : 15 €

➔ **Année d'attribution :**

Année budgétaire : de janvier 2023 à décembre 2023 et dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2023.

➔ **Financement :**

Cette action est financée dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration de la CAS de Metz.

➔ **Domaine d'application :**

Une seule demande sera prise en compte par OD / AD, par an, et pour une seule activité pratiquée (au choix). La participation ne pourra pas être supérieure au montant annuel de l'adhésion.

➔ **Modalités :**

Compléter l'imprimé « Demande de Participation Culturelle 2023 » (voir au verso).

➔ **Demande :**

Adresser l'imprimé « Demande Participation Culturelle 2023 » dûment rempli et signé à l'accueil de la CAS ou à votre SLV.

Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.



SPÉCIFICITÉS C.A.S DE METZ EDF

DEMANDE DE PARTICIPATION CULTURELLE 2023

**Pour tous les ouvrants-droit et ayants-droit.
Prenez des cours de musique, de peinture, ...**

OUVRANT-DROIT Nom Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone portable :
NIA (voir carte Activ'):
SLVie :

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Activité pratiquée :

**JUSTIFICATIF DE L'ADHÉSION PAR L'ORGANISME : COPIE DE L'INSCRIPTION ET DE LA FACTURE
ACQUITTÉE À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À LA DEMANDE INITIALE.**

Réception des dossiers : du 1er janvier au 31 décembre 2023. Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.

Signature de l'ouvrant-droit :

Cadre réservé à la C.A.S

Vérifié le : / /

Nom et prénom vérificateur :